# Feuille officielle

# Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé





de Diesse



Nods



# **Commune de La Neuveville**

Place du Marché 3 2520 La Neuveville www.laneuveville.ch

5 / Feuille officielle No 12 - Jeudi 28 mars 2024

### Avis de construction

**Requérants**: Meia Anne-Sophie-Marie et Jean Steve, route du Château 24b, 2520 La Neuveville Auteur du projet : Meia Anne-Sophie-Marie et Jean Steve, route du Château 24b, 2520 La Neuveville

**Emplacement**: Parcelle 191, au lieu-dit "route du Château 24b", commune de La Neuveville

Zone : Zone mixe des abords de la Vieille Ville

Objet protégé: -Recensement arch.:-

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés Projet: Installation photovoltaïque sur toiture

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2024 au 22 avril 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 22 mars 2024 Municipalité de La Neuveville

### Avis de construction

Requérants : Sidler Cécile et Philippe, route du Château 24d, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Sidler Cécile et Philippe, route du Château 24d, 2520 La Neuveville

**Emplacement**: Parcelle 191, au lieu-dit "route du Château 24d", commune de La Neuveville

Zone : Zone mixe des abords de la Vieille Ville Objet protégé: -

Recensement arch.: -

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés Projet: Installation photovoltaïque sur toiture

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2024 au 22 avril 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête bublique

La Neuveville, le 22 mars 2024 Municipalité de La Neuveville



onyme et confidentiel. 24h sur 24.







### LA NEUVEVILLE

La perle au bord du lac de Bienne

La Municipalité de La Neuveville recherche activement pour son administration communale un ou une:

### STAGIAIRE MPC 3+1

Durée du stage : 1er août 2024 au 31 juillet 2025 (une année)

### Ton profil:

- Tu es une personne motivée, ambitieuse et responsable;
- Tu as une grande volonté d'apprendre et de t'investir; • Tu possèdes les connaissances de base des
- programme MS-Office;

   Tu remplis les conditions d'admission au stage 3+1.

### Nous t'offrons:

Une place de formation au sein d'une administration communale, dans un cadre idyllique entre les vignes et le lac. La possibilité de connaître plusieurs domaines en faisant un tournus dans différents services de l'administration. Une activité variée avec des équipes dynamiques. L'accès aux transports publics est à 2 minutes à pied.

Envie de nous rejoindre? Envoie-nous ton dossier de candidature complet composé d'une lettre de motivation manuscrite, de ton curriculum vitae et tes certificats, diplômes et autres documents, jusqu'au 9 avril 2024 à l'adresse suivante :

> Administration communale Service des ressources humaines Mention "Stagiaire 3+1" Place du Marché 3 2520 La Neuveville

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme S. Wahlen, responsable des apprenti-e-s et des stagiaires, par téléphone au 032 752 10 03 ou par courriel : sophie.wahlen@neuveville.ch.

La Neuveville, mars 2024

Le Conseil municipal



# **Bibliothèque** régionale

Fermeture de Pâques



Du mercredi 27 mars à 17h au dimanche 14 avril 2024 Réouverture le lundi 15 avril à 14h30

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de belles fêtes de Pâques

info@biblio2520.ch - www.biblio2520.ch

### **ARRETE DU CONSEIL GENERAL**

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, lettre b. du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

### décide

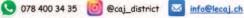
art. 1 - Un crédit d'engagement de CHF 87'000.-TTC pour l'aménagement d'un espace de détente sur la parcelle no 127, au chemin des Prés-Guëtins.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

> AU NOM DU CONSEIL GENERAL La présidente Le chancelier R.Mamie V. Carbone

La Neuveville, le 28 mars 2024











Site internet : www.lecaj.ch

### Horaires d'ouverture vacances

Mardi 13h30 - 17h30 Mercredi 13h30 - 17h30 Jeudi 13h30 - 17h30 Vendredi 13h30 - 17h30

Prochaines activités Animations pour les jeunes (dès la 9e Harmos)

Jeudi 11 avril : sortie Europapark

Inscriptions jusqu'au vendredi 5 avril Prix : 65.- CHF

Animations pour les enfants de 6 à 12 ans :

Mercredi 10 avril : après-midi au CAJ Au programme : bricolages et pâtisseries Jeux et activités artistiques Inscriptions jusqu'au mardi 9 avril

Mercredi 17 avril : initiation freestyle

Viens apprendre les bases en skate et trottinette dans la minirampe du CAJ et en street (dans les rues de La Neuveville). Pour les débutants et les riders avancés !Matériel en prêt : skate, trottinettes et protections. Inscriptions jusqu'au 16 avril

Pour vous tenir informé de nos activités, suivez-nous sur instagram et facebook ou rendez-vous sur notre site internet!

### PLANNING FAMILIAL AU **CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE**

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdy.

- · grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch



# **Commune mixte de Plateau de Diesse**

### **Horaires 2024 - Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du : LUNDI AU JEUDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00** VENDREDI DE 8H00 À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	Fermé
Mercredi	10h00 - 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

032 315 70 70 Téléphone:

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	29.03.2024		Vendredi Saint
Lundi	01.04.2024		Lundi de Pâques
Jeudi-			
Vendredi	09.05.2024	10.05.2024	Ascension
Lundi	21.05.2024		Lundi de Pentecôte
	22.07.2024	02.08.2024	Fermeture estivale
	23.12.2024	02.01.2025	Fermeture fin d'année

### Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi	
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30	

### Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

### PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 2ème trimestre 2024



### **Stationnements**

Diesse: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45 A l'Est du bâtiment administratif, Prêles:

entre 13h15 et 14h15

A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, Lamboing:

entre 14h30 et 15h30

6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1er juin, 15 juin, 29 juin

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

### FERMETURE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA DÉCHETTERIE



En raison des fêtes de Pâques, l'administration sera fermée et ne répondra pas au téléphone le vendredi 29.03.2024 et le lundi 01.04.2024.

La déchetterie de Diesse sera fermée le lundi 1er avril 2024.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez laisser un message au 079 380 91 29.

### Avis de construction

Requérants : Mme Jeanne Evalet et M. William Le Flamanc, Le Parlet 8, 2516 Lamboing

**Auteur du projet** : Viteos SA, Quai Max-Petitpierre 4, 2000 Neuchâtel

**Propriétaires fonciers :** Mme Jeanne Evalet et M. William Le Flamanc, Lamboing

**Projet**: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2352, Le Parlet 8, village de Lamboing

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau https://www.be.ch/ebau

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars au 21 avril 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prôloc. 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2024 Secrétariat communal

### PLANTATION ET TAILLE DES HAIES, ARBRES, BUISSONS, SEMIS DES CULTURES / CLÔTURES Routes cantonales, communales et privées affectées à l'usage commun

Les riverains des routes énumérées, sises sur le territoire de la commune mixte de Plateau de Diesse, sont priés de tenir compte des indications ci-dessous relatives aux prescriptions légales actuelles en rapport avec la plantation de végétation et la clôture des biens-fonds:

- 1. Les arbres, buissons ou plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80, al. 3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrivent entre autre ce qui suit :
  - Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.
  - Pour les arbres à haute tige et les forêts, il faut respecter les distances à la route suivantes, calculées à partir du centre du pied de la plante:
  - 3 m du bord de la chaussée ou 1,5 m du bord extérieur du trottoir le long des routes situées dans une zone d'habitation,
  - 5 m du bord de la chaussée le long des routes cantonales en dehors des zones d'habitation,
  - 4 m du bord de la chaussée le long des routes communales et des routes privées affectées à l'usage commun en dehors des zones d'habitation,

  - 3 m du bord de la piste pour les pistes cyclables autonomes placées en dehors des zones d'habitation.
     La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.
     Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de la plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.
- 2. La présente directive oblige les riverains de routes de la commune mixte de Plateau de Diesse, d'ici au 31 mai 2024, à tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.

Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les arbres, haies, buissons, cultures horticoles ou agricoles (p.ex. maïs) doivent être plantés ou semés à une distance suffisante de la chaussée pour ne pas devoir être taillés ou fauchés prématurément. Le long des routes communales ou privées affectées à l'usage commun, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et de feuilles d'automne.

- 3. Nous rappelons que l'accès aux déchetteries vertes de Lamboing et Prêles est réservé aux détenteurs de la vignette verte et que les paysagistes ne sont pas autorisés à déposer les déchets verts même si leur client possède la vignette verté.
- 4. Les clôtures pouvant présenter un danger, telles que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m du bord de la chaussée ou à 50 cm du bord extérieur du trottoir.
- 5. L'organe communal compétent est à disposition pour tout renseignement complémentaire (032 315 70 70). Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, l'organe compétent de la commune mixte de Plateau de Diesse peut engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi.

Prêles, le 8 mars 2024

Le Conseil communal

## **Commune mixte de Plateau de Diesse**

## Le frelon asiatique est arrivé sur le Plateau de Diesse

Pour l'apiculture et la conservation de la nature, la propagation de cette espèce exotique constitue une menace sérieuse, car elle chasse un grand nombre d'insectes comme nourriture pour ses larves. Afin de protéger le monde des insectes indigenes, il est important que la propagation ultérieure soit détectée et signalée le plus rapidement possible.

Dans le cas où vous découvririez un frelon suspect, photographiez-le (avec votre mobile ou un appareil photo) et envoyez immédiatement les photos, avec indication précise de l'endroit et de la date où vous les avez prises, au Service sanitaire apicole (SSA) info@apiservice.ch

Sur demande du Service sanitaire Apicole, vous trouverez des renseignements sur : https://abeilles.ch/apiculture/sante-des-abeilles-pratique-apicole/frelon-asiatique/

# Les pompiers n'interviennent plus pour éliminer les nids.

Les particuliers sont donc invités à se renseigner auprès des entreprises spécialisées dans le domaine. Vous trouverez aisément une aide en surfant sur Internet.

Prêles, le 28 avril 2024

Le Conseil communal







La Commune mixte de Plateau de Diesse La Chaîne 2 - 2515 Prêles 032 315 70 70

### Commune mixte de Plateau de Diesse RECHERCHE D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION DE LA CRÈCHE

Afin de constituer l'effectif de la commission de la crèche, nous sommes à la recherche de suite d'une personne motivée et prête à s'engager pour la collectivité suite à une démission.

Commission de la crèche - 5 membres Contrôle de la gestion de la crèche communale.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec l'administration communale.

Nous les en remercions d'avance vivement.

### **ECOLE A JOURNEE CONTINUE (EJC)**

### Mise au concours

La Communauté scolaire du Plateau de Diesse met au concours les postes de :

> Assistant/E socio-éducatif/ve ASE et/ou Educateur/trice de l'enfance / social/E EDE/EDS (ES) Ou Formation jugée équivalente (Plusieurs postes entre 50 et 90% (CDI))

### Entrée en fonction :

1er août 2024

### Notre structure :

- Cadre de travail chaleureux
- Structure privilégiant les activités extérieures (pédagogie forêt/ferme)

### Mission:

- Assumer l'accueil et la prise en charge d'un groupe d'enfants âgés de 4 à 12 ans
  Concevoir, organiser, animer des situations de vie,
- tout en respectant et en soutenant le développement et les apprentissages de l'enfant.
- Établir et développer une relation de partenariat avec les parents, l'école et les familles.
- Être sensibilisé à différentes approches pédagogiques et faire évoluer le projet pédagogique de l'EJC
- Participer aux séances d'équipe et aux projets en découlant (spectacles, sorties, ...).
- Assurer au quotidien la gestion de son travail éducatif et administratif.

- Titulaire d'un CFC d'ASE ou diplôme d'EDE (ES), EDS (ES), ou titre jugé équivalent
- Aisance dans la rélation directe et continue avec des groupes d'enfants de 4 à 12 ans
- Esprit d'initiative et motivation à initier des projets
- Excellente aptitude à travailler seul/e ou en équipe
- Humour, créativité, écoute, patience et sens du jeu • Compétence et intérêt dans le fait d'animer des ateliers en forêt
- Maitrise d'un instrument, plaisir de chanter (un +)
- Permis de conduire et véhicule à disposition (un +)

### Lieu d'activité:

• Ecole à journée continue du Plateau de Diesse à Prêles

### Renseignements:

Florine Némitz, Directrice de l'EJC, tél. 078 882 94 92 Merci d'envoyer votre dossier complet par voie élecronique à : direction@ejcplateau.ch, jusqu'au 16 avril 2024. Les personnes retenues par dossier participeront à une "journée découverte" soit le jeudi 18 avril ou le lundi 22 avril.

Lamboing, le 22 mars 2024

### **ECOLE A JOURNEE CONTINUE (EJC)**

### Mise au concours

La Communauté scolaire du Plateau de Diesse met au concours le poste de :

> Employé/e en intendance entre 30 ét 40% (annualisé) CDI

### Entrée en fonction :

• 1er août 2024

### Fonction:

• Assumer une partie de l'intendance de l'école à journée continue du Plateau de Diesse

- Assurer l'entretien et le nettoyage (vaisselle, lessive, nettoyages divers, tri des déchets)
- Collaborer avec l'employée en intendance actuellement en poste
- Gérer les commandes et les courses
- Tenir les stocks et inventaires (produits de nettoyage, nourriture, etc.).
- Planifier et préparer les goûters des enfants
- Respecter les mesures d'hygiène et de sécurité
  Prendre part à la vie de l'EJC et à l'accompagnement des enfants dans le respect et la bienveillance

### Profil:

- Sens du contact, du service et de l'organisation
- Excellente aptitude à travailler seul/e ou en équipe
- Bonnes compétences relationnelles avec les enfants
- Connaissance des outils informatiques usuels
- Bonne maîtrise orale du français
  Mobilité (permis de conduire) un plus

### Lieu d'activité, horaires et avantages :

- Ecole à journée continue du Plateau de Diesse
- Être disponible le mardi, mercredi, jeudi et vendredi Salaire selon l'échelle de traitement cantonale

### Renseignements:

Florine Némitz, Directrice de l'EJC, tél. 078 882 94 92

Merci d'envoyer votre Dossier complet par voie électronique à : direction@ejcplateau.ch jusqu'au 16 avril 2024. Les personnes retenues par dossier participeront à une "journée découverte" soit le jeudi 18 avril ou le lundi 22 avril.

Lamboing, le 22 mars 2024

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

### DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE **DU 26 MARS 2024**

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 26 mars 2024 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 1er avril au 1er mai 2024.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune (http://www.leplateaudediesse.ch/la\_commune/ assemblees\_communales).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

### CHIENS EN LIBERTÉ, ET ABOIEMENTS

Nous avons constaté ces derniers temps que de nombreux chiens circulent librement dans nos villages.

Nous nous permettons donc de rappeler que, selon la loi cantonale sur les chiens :

- Les chiens doivent être détenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux. Ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans les locaux ouverts au public.
- Quiconque promène un chien doit en éliminer les déjections.
- En vertu des dispositions du Code des obligations, les détenteurs de chiens sont responsables du dommage causé par leurs animaux (voir l'art. 56 CO).
- Les infractions à la loi cantonale sur les chiens seront punies de l'amende.

Nous vous remercions de votre compréhension et de tenir compte de ce qui précède.

L'administration communale



# Commune mixte de Plateau de Diesse



La Commune mixte de Plateau de Diesse La Chaîne 2 – 2515 Prêles 032 315 70 70

## propose en location au centre du village de Lamboing, Route de Diesse 2

au centre du village de Lamboing, Route de Diesse 2 (ancienne école) des anciennes classes (51 - 55 m²) au 1er ou 2ème étage, libre de suite :



- En l'état
- WC/cuisine communs

Loyer mensuel progressif allant de CHF 7.-\*/m² en 2024 à CHF 10.-/m² en 2027 \*charges comprises (eau, électricité, sans conciergerie)

En cas d'intérêt ou pour tout renseignement, merci de vous adresser à l'administration communale au 032 315 70 70.

### **ROBINETS QUI GOUTTENT ET WC QUI COULENT !!!**

Saviez-vous que quand les robinets gouttent ou les WC coulent, cela peut engendrer une grande consommation d'eau. Donc gare à votre facture! Pensez à faire réparer vos robinets et toilettes à temps.

L'administration communale

## **Bergerie du Haut (Noire Combe)**

La saison 2024 de la Bergerie du Haut commencera dès mai. Des dates sont encore disponibles pour réserver ce lieu à la journée, au week-end et pour les écoles.

- Dortoirs pour 36 personnes

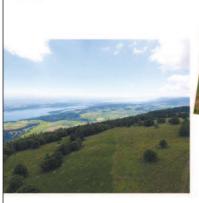


Vous trouverez des informations concernant les locations sur le site : www.leplateaudediesse.ch

En cas de renseignement, vous pouvez contacter Mme Kiener Mélanie au mail suivant : bergerieduhaut@gmail.com

Le comité de la Bergerie du haut ainsi que les gardiens se feront un plaisir de vous y accueillir.

Le Comité







RDV le lundi de Pâques à 10h30 devant la halle polyvalente. Pour les petits et les grands enfants, le lapin de Pâques a caché de nombreux œufs de Pâques, petits et grands. Venez les chercher! Collation (à votre bon vouloir).







## HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Avril

 Mercredi
 3
 8h00 à 12h

 Samedis
 6, 20
 8h00 à 12h

 Lundis
 8, 15, 22, 29
 8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet

horaire.

**ADMINISTRATION COMMUNALE** 

### Avis de construction

**Requérante :** Fruntiger AG Engineering, att. de M. Geoffroy Ganguin, Bahnhofstrasse 2a, 3073 Gümligen.

**Emplacement**: parcelles nos 2209 et 3513, au lieudit: "Rte de Chasseral 125", commune de Nods.

**Projet** : installation d'une station météo en remplacement de celle existante à proximité de l'émetteur.

**Dimensions**: selon plans déposés. **Construction**: selon plans déposés.

Zone: agricole.

**Zone de protection**: IFP 1002 "Chasseral " et Périmètre de protection du paysage - PPP Herbage riches en espèces.

**Dérogations**: art. 24 LAT, 25 LCFo, 80 LR et 531 al. 5 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 avril** 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mars 2024. La préfète : Stéphanie Niederhauser

### **ORVIN / Fermeture au trafic**

Tronçon: Orvin, Route Principale

Depuis le bâtiment sis Route Principale 10 jusqu'au carrefour Route Principale — L'Echelette (carrefour non compris).

**Durée**: Du mardi 2 avril 2024 à 7h00 au vendredi 28 juin 2024 à 16h30

Fermeture au trafic

: 02.04 - 10.05.2024

: 13.05 - 28.06.2024

: 01.07 - 18.10.2024
 Régulation du trafic avec signalisation lumineuse (feux avec circulation alternée)



Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

### Commune mixte de Nods

### LOCATION DE L'HÔTEL-RESTAURANT DU CHEVAL-BLANC

A la suite de la décision positive de l'Assemblée communale réunie le 24 octobre dernier relative à l'acquisition et la rénovation de l'hôtel-restaurant du Cheval-Blanc, la commune mixte de Nods a le plaisir de vous communiquer deux liens concernant la mise en location de l'établissement susmentionné.

- https://www.saint-immo.com/a-louer/nods---charmant-h%C3%B4tel---restaurant---route-de-diesse-2
- https://www.homegate.ch/louer/4000875715

Niché dans la beauté naturelle du Jura bernois et à proximité immédiate du majestueux Chasseral, cet établissement est implanté dans une zone touristique, offrant un cadre exceptionnel pour attirer une clientèle diversifiée, tout en étant le point de départ idéal afin d'explorer la région.

En exploitant ce magnifique hôtel-restaurant, vous contribuerez à redynamiser la vie du village de Nods et à offrir une expérience inoubliable à vos clients.

Notre administration ainsi que SAINT-IMMO Agence immobilière Sàrl se feront un plaisir de vous donner de plus amples renseignements en cas de besoin.

**CONSEIL COMMUNAL** 









# ASSOCIATION DU STAND DE TIR NODS - LA NEUVEVILLE - ENGES PROGRAMME DES TIRS AU STAND DE TIR DE NODS EN 2024

Tirs d'entraînement Dès le 21 mars jusqu'au 22 août : chaque jeudi, de 18 h à 20 h 30

Tirs préalables Dès le 5 septembre jusqu'au 10 octobre: chaque jeudi de 17 h 30 à 19 h 30.

**Cours Jeunes tireurs** Dès le 23 mars jusqu'au 12 octobre : chaque samedi, de 14 h à 16 h. **Tirs obligatoires :** Jeudi 16 mai de 18 h à 19 h 30

Samedi 1<sup>er</sup> juin de 14 h à 16 h. Samedi 31 août de 9 h à 11 h 30

**Tir en campagne**: Jeudi 23 mai de 18 h à 19 h 30 (préalable)

Samedi 25 mai de 14 h à 18 h Dimanche 26 mai de 9 h à 11 h 30 Jeudi 18 avril de 17 h à 20 h.

22ème Tir au Fromage: Jeudi 18 avril de 17 h à 20 h. Vendredi 19 avril de 13 h 30 à 18 h Samedi 20 avril de 9 h à 12 h

Samedi 20 avril de 9 h à 12 h. Samedi 27 avril de 9 h à 18 h.

**Tir Botteron :** Jeudi 30 mai de 18 h à 19 h 30. (préalable)

Samedi 8juin de 15 h à 17 h.

**Tir Aubert :** Jeudi 29 août 17 h 30 à 19h. (préalable) Samedi 7 septembre de 15 h à 17 h.

**Tir aux saucisses :** Vendredi 4 octobre de 13 h à 17 h. Samedi 5 octobre de 9 h à 16 h.

Jeunes tireurs de l'AJBST

Finale régionale Samedi 24 août de 9 h à 18 h.

Tir de clôture Tir populaire

Dimanche 13 octobre de 9 h à 12 h.

Pendant les heures de tir et par mesures de sécurité, les accès, les chemins et les sentiers sont interdits au public, donc signalés et barrés. Les usagers de ces derniers sont donc priés de se conformer à la signalisation. L'Association du Stand de Tir La Neuveville-Nods-Enges décline toute responsabilité en cas d'événements particuliers. Cette même Association est responsable du respect des règles de sécurité et de l'application des horaires de tir par les utilisateurs du stand.

### Dispositions concernant le tir hors du service :

Une attention toute particulière doit être portée sur le contrôle des armes en entrant au stand et après les tirs. Les militaires astreints au tir obligatoire doivent être munis d'une pièce d'identité. Ils doivent effectuer leur programme obligatoire avec leur arme personnelle. Un contrôle doit être tenu quant à la munition remise, utilisée et rendue.

Pour toutes autres informations: www.nods.ch/tir

Association du Stand de Tir Nods-La Neuveville-Enges

# 10 / Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Jeudi Saint

19h30, dans le chœur, partage d'un pain maison et du vin pour revivre le dernier repas de la Passion qui commence... Testament, trahison, communion.

Vendredi-Saint

10h, une croix est dressée... culte pour écouter la Passion. chanter et faire silence. Sara Gerber, orgue.

John Ebbutt, pasteur, Florence Robert, lectrice.

Samedi-Saint 21h, dans le chœur, veillée pascale à la lumière des bougies. Chants de Taizé.

Dimanche de Pâques : ressuscite !

Dès 9h30, accueil café-tresses.

10h, culte dans la joie de Pâques avec distribution des œufs décorés.

Sara Gerber, orque, John Ebbutt, pasteur, Christiane Rufer, lectrice.

Jours d'animation sur le thème du cirque pour les enfants Du 3 au 5 avril à la maison de paroisse

A votre service

Pasteurs: John Ebbutt: 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58. Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49. Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35.

info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : www.paref2520.ch

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

15.20 Uhr, Kirche Twann: Karfreitags-Gottesdienst mit Pfrn. Corinne Kurz und für die Musik mit Marianne Rônez Kubitschek (Viola d'Amore) und Ernst Kubitschek (Orgel).

Sonntag, 31. März
5.45 Uhr, Kirche Ligerz: Ostermorgen-Frühgottesdienst -Auferstehungsfeier, mit Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Musik) sowie weiteren Musikerinnen oder Musikern.

Sonntag, 31. März 10.20 Uhr, Kirche Twann: Oster-Gottesdienst mit Abendmahl. Mit Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Musik).

29. März bis 18. April: Pfr. Peter von Salis. (Telefon 078 741 37 64)

### www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

### Paroisse catholique de La Neuveville

Messes dominicales

En l'église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville. Vendredi Saint, 29 mars

17h célébration de la Passion

<u>Dimanche 31 mars</u> Messe de Pâques à 10h

Dimanche 7 avril

messe de la Divine Miséricorde à 10h

Futurs communiants de Bienne et La Neuveville

Jeudi Saint 28 mars, messe à 20h à Ste-Marie, Bienne. Ouverture du secrétariat

Durant les vacances de Pâques, du 2 au 13 avril , le secrétariat de La Neuveville est ouvert les mardis aprèsmidi, de 14h à 17h30.

### www.upbienne-laneuveville.ch

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Vendredi-Saint et Pâques

Culte de Vendredi-Saint 29 mars, 10h, église de Nods; Culte de Pâques, dimanche 31 mars, 10h, église de Diesse, participation de la chanteuse professionnelle Chantal Quentin, service de voiture. (voir ci-dessous)

<u>Service de voiture</u> 9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre **Contacts** 

Présidente: Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur : Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

### Paroisse de Nods

Vendredi Saint, 29 mars 10h, culte à Nods.

# Instantané!

### **Bourgeons**

Quand on regarde durant l'hiver un cep de vigne, on n'y voit que du bois qui semble mort. Les quelques sarments qui avaient porté du fruit semblent desséchés. On dirait bien que toute vie s'est retirée de ce qui hier encore était porteur de tant de vitalité. Ne fallait-il pas alors plusieurs fois de suite tailler, pour éviter de se retrouver avec des lianes si longues qu'elles auraient tout

Et j'avoue avoir été saisi de doutes : comment d'un tronc nu qui avait tout donné, pourrait-il y avoir encore un renouveau promis?

Lorsque le débourrement arrive et que les bourgeons entourés de leurs écailles commencent à pointer le bout de leurs feuilles, c'est véritablement une résurrection de la nature qui était jusqu'ici si profondément endormie. Ce vert tendre qui laisse passer à travers lui la lumière du printemps réveille alors en moi une espérance enfouie.

Oui, même si "a vigne pleure" lorsque revient la sève d'avril dans les extrémités taillées, même s'il y a la tristesse des larmes, la douleur du deuil, le froid de la mort, la blessure de l'abandon, la cicatrice de la trahison, les mauvaises nouvelles du monde, rien n'empêche la force d'une nou-

Porter du fruit, c'est croire qu'à Pâques le Christ, le Ressuscité, a vaincu tout hiver pour nous permettre de porter encore du fruit savoureux en

A tous et toutes, des jours de Pâques baignés de lumière et de chaleur en croyant que la joie est toujours à retrouver! Belles fêtes!

John Ebbutt, pasteur

<u>Dimanche de Pâques, 31 mars</u> 10h, culte à Nods, Sainte-Cène, avec Pierre André Bovev à la flûte et Bernard Heiniger à l'orque. Une verrée sera servie à l'issue du culte.

Mardi 2 avril

9h, lecture biblique et prière.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

Mme Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58,

079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com www.parefnods.ch

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

https://labri.ch/

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

### <u>Pharmacie</u> 0842 24 24 24 (gratuit)

### <u>Médecin</u>

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable: 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste
0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles
Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service
dentaire d'urgence sont payables au comptant.

## **Adresses utiles**

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville Tél. 032 751 40 61 - <u>www.smad.ch</u>

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30 Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96 Repas à domicile : tél. 032 751 21 05 www.home-montagu.ch

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE. Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch Visitez notre site Internet: www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique (rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. <a href="www.upbienne-laneuveville.ch">www.upbienne-laneuveville.ch</a>

Service de l'Equipement de La Neuveville Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

### Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### **Jura Bernois tourisme**

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h/14h-17h.

Infos et manifestations sous <u>www.jurabernois.ch.</u> Courriel: <u>info@jurabernois.ch</u> / Tél. 032 751 49 49

# Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléro Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande Renseignements: Tél. 032 315 21 32 www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	20.04.2024	20h30	Bergamote
Dimanche	21.04.2024	17h00	Bergamote
Vendredi	26.04.2024	20h30	enapARTé
Samedi	27.04.2024	20h30	enapARTé
Dimanche	28.04.2024	17h00	enapARTé

## **Appel d'urgence**

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Ambulances, appel Tél. 144 d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes